

# Collège Anatole France

## Mixité dans le sport : une proposition de loi rédigée par les 6e

Jeudi 8 février, le député Bertrand Sorre a rendu visite aux 6e du collège Anatole France, auteurs d'une proposition de loi relative à la mixité dans le sport.

L'établissement sartillais est le seul collège du sud Manche à participer cette année au Parlement des enfants, réservé jusqu'ici aux seuls élèves de CM2. En cette année des Jeux Olympiques à Paris, la 27e édition a pour thématique le sport. Les classes de CM2 participantes ont pour mission de préparer une proposition de loi afin de favoriser la pratique sportive chez tous les jeunes ; celles de 6e de rédiger un texte destiné à promouvoir l'égalité hommes/femmes à travers le sport.

Avant de recevoir le député, les 22 élèves de la classe de 6e Plogging ont travaillé à la rédaction de cette proposition de loi avec l'aide de leurs professeures de lettres Pascale Alfonsi et Nathalie Sanouiller et de la professeure-documentaliste Marion Guillaume. Ils ont ainsi rédigé un exposé des motifs, constatant « l'existence de discriminations sexistes dans les activités sportives », où les filles sont « à l'ombre des garçons. » Que ce soit à l'école, dans la cour de récréation, ou dans les clubs sportifs, où les compétitions mixtes ne sont plus autorisées à partir de la catégorie U13 dans certains sports, les élèves ont le sentiment que c'est « le fait d'être une fille qui exclut, et non la performance. »

### Faire évoluer les mentalités

« Pour changer cela et faire évoluer les mentalités, les élèves veulent habituer tout le monde à voir des filles pratiquer toute sorte de sports avec les garçons, en rendant aussi les sportives plus visibles dans les médias » explique Nathalie Sanouiller. C'est aussi tout le sens des quatre articles contenus dans la proposition de loi que les collégiens ont finalisé durant l'heure passée avec Bertrand Sorre. « **Sur la forme, le travail réalisé par les élèves correspond au travail du législateur que je suis** » confie le député Renaissance de la 2e circonscription de la Manche, lui-même ancien enseignant, ravi de partager avec eux ce travail autour de l'éducation et de la citoyenneté.

La proposition de loi formulée par les élèves du collège va être soumise à l'examen d'un jury académique qui retiendra deux classes (une de CM2, une de 6e) qui tenteront leur chance ensuite afin de figurer parmi les quatre classes de l'hexagone qui auront l'honneur de siéger le lundi 17 juin lors du Parlement des enfants, dans l'hémicycle du Palais Bourbon, en lieu et place des députés de l'Assemblée nationale.

En attendant, Bertrand Sorre a promis de revenir voir les élèves de 6e Plogging afin de leur expliquer plus en détails en quoi consiste son travail de député au quotidien.



Photo de famille pour les élèves de 6e Plogging du collège Anatole France, avec la proposition de loi rédigée par sa classe.